

lieu pour discuter de ces sujets de manière transversale.

Ce groupe d'études (composé de 46 sénateurs membres, NDLR) a la spécificité de n'être rattaché à aucune commission en particulier, mais d'être inter-commission, ce qui a nécessité une révision du règlement intérieur. Son programme de travail est soumis à l'ensemble des présidents de commission, sous l'autorité du président.

**En même temps que la création de ce groupe, le Sénat a fixé une feuille de route sous le signe de la défense des libertés individuelles et collectives. Pourquoi?**

Nous avons typiquement là un sujet complexe qui, selon le prisme à travers lequel on l'observe, peut donner des prises de position très différentes. Prenons l'exemple des compteurs Linky : Qui est propriétaire des données? Que permettent-elles de savoir? Qui en dispose? Sont-elles stockées et à quelles fins? Tout cela demande un vrai travail de réflexion.

**Vous venez de déposer une nouvelle proposition de loi sur les « modalités d'attribution des fonds de concours intercommunaux ». Encore un texte inspiré de votre expérience au SIEA?**

C'est effectivement un sujet qui intéresse fortement les syndicats d'énergie. Depuis un récent changement du Code des collectivités, les établissements publics de coopération intercommunale sans fiscalité propre et leurs communes membres ne peuvent plus les financer par le biais de fonds de concours, ce qui était une pratique courante, notamment pour l'aménagement des réseaux d'éclairage public. Cet oubli dans la loi pose d'importants problèmes. D'où la nécessité de rétablir une situation antérieure. Cette proposition n'a pas nécessairement vocation à devenir une loi. Elle sera plus vraisemblablement déposée en amendement de la Loi de finances. En tout cas, nous sommes bien sur des textes liés à une vie dans l'opérationnel.

**Revenons sur votre parcours. Comment êtes-vous devenu président de l'Avicca?**

Il est de tradition dans cette association de confier la présidence à un parlementaire. Cela permet d'ouvrir des portes. Ses adhérents sont les représentants des collectivités. Moi, je suis représentant du SIEA. Quand je suis arrivé dans les sphères parisiennes, je n'étais pas un inconnu, du fait de l'action du syndicat. Aussi, quand le précédent président, Yves Rome, a perdu la présidence du conseil départemental de l'Oise et a été obligé de quitter ses fonctions à l'Avicca, il s'est tourné vers moi. ■



“ PLUSIEURS TEXTES ONT ÉTÉ DÉBATTUS, CES DERNIÈRES ANNÉES, QUI PORTAIENT SUR LE NUMÉRIQUE AVEC TOUJOURS PLUS OU MOINS LES MÊMES QUESTIONS.”